

FNB de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice) (CCOM.B) - Parts communes non couvertes
Gestionnaire : Gestion mondiale d'actifs CI
5 mai 2023

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur FNB de produits de base généraux CI Auspice (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI au www.ci.com/fr/, par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com ou par téléphone au 1-800-792-9355.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le FNB de produits de base généraux CI Auspice est un organisme de placement collectif alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement que les organismes de placement collectif classiques ne sont pas autorisés à utiliser. Les stratégies précises qui le différencient des organismes de placement collectif classiques comprennent les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, la capacité accrue de vendre des titres à découvert et la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement. Même si ces stratégies seront employées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur dans certaines conditions du marché.

À compter du 5 mai 2023 ou vers cette date, le fonds sera renommé FNB de produits de base généraux CI Auspice.

Bref aperçu

Date de création de la série :	27 septembre 2022	Gestionnaire du fonds :	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale au 31 mars 2023 :	116,71 millions \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion mondiale d'actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,00 %	Distributions :	Trimestriellement en mars, juin, septembre et décembre (revenu netet/ou remboursement du capital, le cas échéant) et en décembre (gains en capital nets réalisés, le cas échéant)

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 31 mars 2023)

Symbole boursier :	CCOM.B	Volume quotidien moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que la série existe depuis moins de 12 mois consécutifs.
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	Cette information n'est pas disponible parce que la série existe depuis moins de 12 mois consécutifs.
Monnaie :	\$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 31 mars 2023)

Cours du marché :	Cette information n'est pas disponible parce que la série existe depuis moins de 12 mois consécutifs.	Écart acheteur-vendeur moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que la série existe depuis moins de 12 mois consécutifs.
Valeur liquidative :	Cette information n'est pas disponible parce que la série existe depuis moins de 12 mois consécutifs.		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le FNB a pour objectif de placement de reproduire, dans la mesure du possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Auspice Broad Commodity Excess Return (l'« indice »), ou de tout successeur de celui-ci, en investissant dans des instruments financiers, y compris des contrats à terme et des dérivés, afin d'être exposé à l'indice. L'indice utilise actuellement une méthodologie quantitative pour suivre un portefeuille diversifié de contrats à terme sur marchandises, ou composantes, dans trois secteurs : l'agriculture, l'énergie et les métaux.

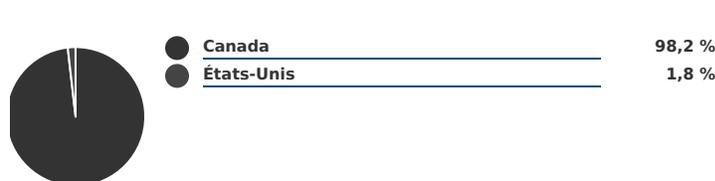
Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2023. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Principaux placements (au 31 mars 2023)

1. Fonds marché monétaire CI (série I)	96,0 %
2. Espèces et équivalents	3,7 %
3. Contrat(s) à terme standardisé(s)	0,3 %

Pourcentage total des 3 principaux placements **100,0 %**

Nombre total de placements **14**

Répartition des placements (au 31 mars 2023)

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

FNB de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice) (CCOM.B) - Parts communes non couvertes

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques liés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Les fonds n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement de cette série de titres du fonds depuis sa création. Les frais ont été déduits du rendement¹ exprimé. Ils réduisent le rendement du FNB.

¹ Le rendement est calculé à l'aide de la valeur liquidative du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds au cours des dernières années civiles. Cette information n'est pas disponible, car la série du fonds est disponible depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la série du fonds sur 3 mois. Cette information n'est pas disponible, car la série du fonds est disponible depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de la série du fonds. Cette information n'est pas disponible, car la série du fonds est disponible depuis moins de douze mois consécutifs.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « l'écart acheteur-vendeur ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

FNB de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice) (CCOM.B) - Parts communes non couvertes

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

À qui le fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- souhaitent une grande exposition à un portefeuille de contrats à terme sur marchandises dans les secteurs de l'énergie, des métaux et de l'agriculture
- recherchent une croissance du capital à long terme
- recherchent une diversification de portefeuille en utilisant une catégorie d'actifs ayant une corrélation historiquement faible avec les titres de capitaux propres et les obligations
- peuvent tolérer un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Au 31 décembre 2022, les frais de la série du fonds représentaient 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du de la série du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du de la série du fonds.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opération du de la série du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,00 %

Commission de suivi

Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.

FNB de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice) (CCOM.B) - Parts communes non couvertes

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec Gestion mondiale d'actifs CI, ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2^e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Tél. sans frais : 1-800-792-9355
www.ci.com/fr/
Courriel : servicefrancais@ci.com

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination sociale enregistrée de CI Investments Inc.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice n'est ni parrainé, ni endossé, ni vendu ni promu par Auspice Capital Advisors Ltd. Et les membres de son groupe (« Auspice »). Auspice ne fait aucune déclaration, ne pose aucune condition et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du fonds de produits de base généraux CI Auspice ou au grand public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le fonds de produits de base généraux CI Auspice en particulier ou quant à la capacité de l'indice Auspice Broad Commodity Excess Return (l'« indice Auspice ») de suivre le rendement du marché des produits de base. Le seul lien d'Auspice avec CI investments Inc. Consiste en l'octroi de certaines licences d'utilisation de marques de commerce et de noms commerciaux de même que de l'indice Auspice, lequel est établi, composé et calculé par Auspice sans égard à CI investments Inc. ou au fonds de produits de base généraux CI Auspice. Auspice n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de CI investments Inc. ou des propriétaires du fonds de produits de base généraux CI Auspice au moment d'établir, de composer ou de calculer l'indice Auspice. Auspice n'engage aucunement sa responsabilité relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation des parts. Auspice ne garantit pas l'exactitude ni l'exhaustivité de l'indice Auspice ou des données en faisant partie et elle ne peut être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou d'interruptions touchant l'indice. Auspice ne donne aucune garantie et ne pose aucune condition, expresse ou implicite, quant aux résultats que CI Investments Inc., les propriétaires du fonds de produits de base généraux CI Auspice ou toute autre personne ou entité obtiendront de leur utilisation de l'indice Auspice ou de données qui y sont incluses. Auspice ne donne aucune garantie et ne pose aucune condition, expresse ou implicite, et dénie expressément toute garantie ou condition de qualité marchande ou d'adaptation à un but ou à un usage particulier relativement à l'indice Auspice ou aux données qui y sont incluses. Sans que soit limitée la portée de ce qui précède, en aucun cas Auspice ne peut être tenue responsable des dommages spéciaux, punitifs, indirects ou consécutifs (y compris la perte de profits) découlant de l'utilisation de l'indice Auspice ou des données qui y sont incluses, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.